



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*



**CARIBBEAN
FOOD
CROPS SOCIETY**

*SOCIETE CARAIBE
POUR LES PLANTES ALIMENTAIRES*

25

Twenty fifth
Annual Meeting 1989

25^e CONGRES ANNUEL

Guadeloupe

Vol. XXV

PRESENTATION DE L'AGRICULTURE GUADELOUPEENNE

Luc MAYEUX

Directeur Départemental
de l'Agriculture et de la Forêt

Le paysage agricole de la Guadeloupe est modelé par un ensemble de facteurs, dont certains sont communs à ceux des pays avoisinants de la Caraïbe (géologie, pédogénèse, climat...).

D'autres, qui résultent de son appartenance à la France et à la Communauté Economique Européenne créent comme en Martinique une situation tout à fait particulière dans le domaine économique notamment, qui la distingue de ces mêmes pays.

Je me propose de vous décrire la situation agricole de ce département sous différents de ses aspects :

- le foncier
- la population agricole
- les productions agricoles
- les orientations de la politique agricole
- les acteurs du développement

1- Le foncier agricole

La surface totale de la Guadeloupe, y compris les dépendances s'élève à 170 000 hectares.

Sur ce total 71 000 hectares sont couverts de forêts, essentiellement en Basse Terre, avec pour la plus grande partie un statut de forêt domaniale. 18 200 hectares sont constitués de friches et de landes improductives.

Une fois déduite la superficie affectée à d'autres usages, et notamment l'habitat, il reste près de 60 000 hectares consacrés à la production agricole (58 550 hectares précisément).

Répartition du territoire en hectares (1987)

	Guadeloupe	%	Martinique	%	Réunion	%
<u>Terres arables</u>	29 600	17,4	19 587	17,8	50 951	20,2
Cultures industrielles	15 961		3 636		40 571	
Canne à sucre	15 800		3 610		37 000	
Plantes à huiles essentielles	0		0		2 500	
Autres	161		26		1 021	
Cultures fruitières semi permanentes	7 887		8 694		1270	
Bananes	7 670		8 290		800	
Autres	217		404		470	
Cultures légumières	4 150		6 337		4 570	
Tubercules racines bulbes	2 171		3 570		870	
Légumes frais	1 719		2 767		2 660	
Autres	260		0		640	
Céréales	21		0		2 340	
Cultures fourragères	70		70		0	
Autres	6		50		0	
Jachères	1 505		800		2 600	
<u>Surfaces toujours en herbe</u>	27 550	16,2	19 600	17,8	9 580	3,8
Prairies plantées	2 100		1 700		4 200	
Pâturages naturels	16 900		12 500		2 600	
Parcours et landes productifs	8 550		5 400		2 780	
<u>Cultures fruitières permanentes</u>	484	0,3	1 292	1,2	3 892	
Agrumes	262		510		90	
Autres	222		782		3 802	
<u>Cultures florales</u>	135	0,1	362	0,3	220	0,1
<u>Jardins familiaux</u>	760	0,4	1 730	1,6	490	0,2
<u>Végétaux divers</u>	21		24		0	
Surface agricole utilisée	58 550	34,3	42 595	38,7	65 133	25,8
Landes et friches improductives	18 235	10,7	14 775	13,4	60 957	24,2
Forêts	71 050	41,7	38 300	34,8	87 730	34,8
Surface totale	170 500	100	110 000	100	252 000	100

C'est donc un peu plus d'un tiers de la superficie de la Guadeloupe qui est consacré à l'activité agricole proprement dite.

L'occupation de ce territoire, sur laquelle on reviendra ultérieurement, entre les principales productions, est la suivante :

canne à sucre :	15 800 ha
banane :	7 670 ha
cultures légumières :	4 150 ha
jachère :	1 505 ha
surface toujours en herbe :	27 550 ha
cultures fruitières permanentes :	484 ha
cultures florales :	135 ha

on remarque l'importance des surfaces toujours en herbe, constituées pour l'essentiel de pâturages naturels (16 900 ha) et qui résultent de la régression de la culture de la canne à sucre.

Selon le recensement général de l'agriculture de 1981, la répartition des superficies agricoles par classe de taille est la suivante :

moins de 2 ha :	9 436 ha
2 à 5 ha :	19 505 ha
5 à 10 ha :	8 645 ha
10 à 20 ha :	3 469 ha
plus de 20 ha :	16 329 ha

Ainsi, les très petites exploitations et les grandes représentent l'essentiel de la superficie agricole.

Les exploitations de taille moyenne (5 à 20 ha) représentent moins du sixième du total, ce qui est une distribution inhabituelle. Elle s'explique cependant aisément par l'existence des grands domaines sucriers, héritage du passé, dont certains ont été morcelés à une époque récente.

Cette répartition ne correspond plus à la réalité du fait de la réforme foncière en cours de réalisation, qui concerne 11 000 hectares de grandes propriétés, dont près de 3 000 hectares ont déjà été lotis en exploitations de 8 à 10 hectares. L'achèvement de cette opération modifiera très sensiblement la distribution des surfaces présentées précédemment.

2 - La population agricole

On dénombre, toujours selon le recensement général de l'agriculture de

Structure des exploitations R G A 1981

	GUADELOUPE		MARTINIQUE		REUNION	
	S. en ha	Nb	S. en ha	Nb	S. en ha	Nb
moins de 2 hectares	9 436	10 804	7 402	15 816	7 988	14 503
2 à 5 hectares	19 505	6 374	7 524	2 557	14 090	4 744
5 à 10 hectares	8 645	1 343	4 227	661	7 319	1 111
10 à 20 hectares	3 469	266	3 600	268	3 493	266
plus de 20 hectares	16 329	170	18 592	271	20 975	164
ensemble	57 385	18 957	41 353	19 573	53 864	20 788

Remarque : les réformes foncières en Guadeloupe et Réunion ont sensiblement modifié les structures foncières dans ces deux départements.

Population agricole R G A 1981

Chefs d'exploitation

	GUADELOUPE		MARTINIQUE		REUNION	
	S. en ha	%	S. en ha	%	S. en ha	%
moins de 35 ans	2 274	12 %	1 131	5,8%	4 534	21,8%
35 à 65 ans	13 977		13 636		14 621	
plus de 65 ans	2 706	14,2 %	4 806	24,6%	1 633	7,9%
ensemble	18 957		19 573		20 788	

Aides financières accordées par la C.E.E. (FEOGA 81/527) en 1988 (Guadeloupe)

NATURE DE LA MESURE	COUT TOTAL	AIDE FEOGA
Irrigation	32 000 000	12 800 000
SAFER (aménagement fonciers)	9 100 000	3 640 000
Remodelage épierrage	3 800 000	760 000
Voirie d'exploitation	4 412 833	1 765 133
Lutte contre les inondations	4 000 000	800 000
Reboisement	2 106 550	651 094
Voirie forestière	1 140 295	352 443
Développement de l'élevage	19 094 710	1 918 657
Cultures maraîchères et vivrières	14 000 000	719 135
Hydraulique individuelle	700 000	160 000
Aquaculture	800 000	115 200
Rénovation bananeraie	20 000 000	1 243 332
Assistance technique	1 491 232	411 585
TOTAL	112 645 620	25 336 579

1981 près de 19 000 agriculteurs (18 957 précisément). Cette population se répartit par classe de taille d'exploitation, de la manière suivante :

moins de 2 ha :	10 804
2 à 5 ha :	6 374
5 à 10 ha :	1 343
10 à 20 ha :	266
plus de 20 ha :	170

La réforme foncière évoquée précédemment doit modifier sensiblement cette distribution. En effet, bien qu'elle concerne de grands domaines elle va amener une réduction sensible de la proportion des petites exploitations, une part importante des surfaces étant précédemment exploitée en colonage, sur des lopins de 3 à 5 ha en général.

Cette population agricole est relativement âgée puisque la moitié a plus de 55 ans. La distribution, par grandes classes d'âge, est la suivante :

moins de 35 ans	2 274	12 %
35 à 65 ans	13 977	74 %
plus de 65 ans	2 706	14 %

La proportion des agriculteurs n'ayant pas d'autre activité économique est très réduite. La plupart, exploitant des superficies insuffisantes sont pluriactifs.

Ne consacrant à cette activité qu'une partie de leur temps, ils ne sont pas, pour nombre d'entre eux, très motivés, ni très formés, malgré l'existence d'un dispositif de formation très complet.

3- Les productions agricoles

La répartition des terres cultivées nous donne une indication de la part respective de chacune des spéculations. Le poids de chacune d'elles dans la répartition de la valeur de la production agricole permet de mieux l'apprécier. Les chiffres de 1987 sont les suivants en millions de francs :

banane :	418 MF	29 %
canne à sucre :	228 MF	16 %
légumes :	401 MF	28 %
fruits (autres que banane) :	61 MF	
fleurs :	30 MF	
productions animales :	184 MF	13 %

TOTAL 1 420 MF

PRODUCTIONS AGRICOLES 1987

	GAUDELLOUPE	MARTINIQUE	REUNION
PRODUCTIONS VEGETALES			
Canne à sucre tonnage	720 000 t	98 000 t	2 203 000 t
rendement	52,8 t /ha	62 t /ha	59,5 t/ha
Sucre	63 181 t	6 365 t	225 876 t
Canne à rhum	25 000 t	109 000 t	
Rhum H. A. P	66 843 t	100 292 t	90 365 t
Banane (exportée t. net)	112 000 t	176 000 t	
Ananas (t. de fruit)		18 000 t	
Huiles essentielles			15,3 t
Cultures légumières			
Tubercules racines bulles	25 476 t	27 450 t	13 117 t
Légumes frais	25 309 t	31 550 t	38 477 t
Cultures fruitières			
Agrumes	3 290 t	2 391 t	1 799 t
Autres	7 262 t	7 402 t	17 714 t
dont letchis			
PRODUCTIONS ANIMALES effectifs			
Vaches	28 000	16 600	7 530
Autres bovins	46 000	20 000	11 020
Truies	5 900	3 200	13 020
Autres porcins	37 100	19 800	85 650
Chèvres	13 500	7 200	42 900
Autres caprins	19 000	8 900	
Brebis	1 800	20 300	2 900
Autres ovins	2 200	25 400	
Poulets de chair	185 000	260 000	3 452 000
Poules pondeuses	133 000	72 000	286 000
Lapines	8 700	6 000	
PRODUCTIONS ANIMALES (Viande)			
Bovins	3 192 t	2 800 t	2 726 t
Porcine	2 930 t	1 900 t	6 105 t
Ovins-caprins	381 t	450 t	935 t
Volaille	1 323 t	1 096 t	5 896 t
Lapins	291 t	170 t	314 t
Oeufs (unités)	24 810 000	17 300 000	60 000 000
Lait (hl)	22 954	29 100	48 000

Ainsi, depuis des années, la banane est devenue la principale production agricole de l'île. Elle pourrait d'ailleurs occuper une part plus importante dans la valeur des productions de la Guadeloupe puisqu'elle n'atteint pas la part du marché français qui lui est attribuée.

La canne à sucre a très nettement régressé et n'occupe que la troisième place, relativement loin derrière les cultures maraîchères et vivrières dont la valeur n'est pas éloignée de celle de la banane. Quelques chiffres de production 1987 en tonnage :

Quelques chiffres de production 1987 en tonnage :

canne à sucre	720 000 t
sucre	63 181 t
rhum	66 843 Hap (1)
bananes exportées	112 000 t
légumes	
légumes frais	25 000 t
tubercules, racines	25 500 t
fruits	10 500 t
bovins	
vaches	28 000 U
autres	46 000 U
viande	31 932 U (équivalent carcasse)
porcins	
truies	5 900 U
autres	37 100 U
viande	2 930 t
caprins	32 500 U
poulet de chair	185 000 U
poules pondeuses	133 000 U
24 millions d'oeufs	
lapines	8 700 U
	291 t

La production bananière, cantonnée à la Basse Terre, notamment sur la côte au vent, très sensible aux aléas climatiques (sécheresse, coup de vent) est très fluctuante, d'une année sur l'autre. En 1988, et malgré les effets de Gilbert elle a atteint 132 000 t pour un quota autorisé de 150 000 t.

IMPORTATIONS 1987

	GUADELOUPE	MARTINIQUE
Légumes	14 718 t	20 256 t
dont pommes de terres	6 243 t	5 507 t
Fruits	4 500 t	4 131 t
dont agrumes	1 721 t	1 222 t
Viande bovine	2 666 t	3 575 t
porcin	2 152 t	2 243 t
ovine caprine	1 523 t	1 320 t
volaille	8 225 t	6 748 t
lapins	64 t	124 t
Oeufs	1 034 t	1 519 t
Lait et crème (nature et concentré)	14 246 t	13 957 t

PRODUCTIONS AGRICOLES 1987 (1986 pour la REUNION) en KF

	GUADELOUPE		MARTINIQUE		REUNION	
PRODUCTIONS VEGETALES						
Légumes	401 294	28,2	376 889	27,1	311 695	17
Bananes	418 155	29,4	575 594	41,3		
Autres fruits	61 326		50 100		260 418	14,2
Canne à sucre	227 968	16	77 442	5,6	674 948	36,3
Huiles essentielles					20 743	1,1
Autres plantes industrielles (+vanille)	7 911		2 583		25 584	1,4
Fleurs	29 827	2,1	16 037	1,2	94 419	5,1
Total Productions	1 146 518	80,7	1 140 880	82	1 417 343	77,3
Végétales						
PRODUCTIONS ANIMALES						
Bétail	183 887	12,9	169 574	12,2	191 473	10,4
Autres animaux	43 586		31 749		146 045	
Produits animaux	46 393		49 872		78 861	
Total Productions Animales	273 867	19,3	251 195	18	416 379	22,7
Total P. A. F	1 420 385	100	1 392 076	100	1 833 722	100

La production de canne à sucre et de sucre est en augmentation sensible depuis quelques années. Elle s'est élevée de 730 000 tonnes de cannes au cours de la dernière campagne (1989) et la fabrication de sucre a approché 80 000 t. Le programme de modernisation de trois des quatre usines devrait conforter ce redressement.

La situation des autres productions est plutôt contrastée :

- la production d'aubergines pour l'exportation s'est totalement effondrée
- la production de melons d'exportation est en plein développement (2 000 tonnes en 1989)
- les productions destinées à l'approvisionnement du marché local ne montrent pas de variations importantes d'une année sur l'autre. La croissance est lente, et subit des a-coups liés, entre autres, aux difficultés que connaissent certaines structures coopératives.

4 - Les orientations de la politique agricole

L'action des pouvoirs publics vise au développement de l'ensemble des productions agricoles, et particulièrement de celles qui contribuent à l'approvisionnement du marché local.

En effet, les importations de produits alimentaires sont encore très importantes :

légumes :	15 000 t
fruits :	4 500 t
viande bovine :	2 666 t
porcine :	2 152 t
ovine caprine :	1 523 t
volaille :	8 225 t
oeufs :	1 034 t
lait :	14 246 t

Les actions engagées, de longue date pour certaines d'entre elles portent :

- sur les équipements publics par le développement des infrastructures telles que la desserte en eau potable, l'assainissement des eaux usées, l'électrification, la création de voiries rurales et de voiries d'exploitation.
- sur les infrastructures collectives de production telles que l'irrigation des terres agricoles qui concerne déjà plus de 2 000 hectares en Grande Terre et doit être étendue à 4 000 hectares supplémentaires dans le nord de la Grande Terre, 1 800 hectares dans la région bananière de la Basse Terre, la modernisation des usines sucrières.

- sur les équipements des exploitations agricoles, bâtiments d'élevage, mécanisation, incitations diverses à l'amélioration de la production et de la productivité.

Une action très importante est menée également pour l'amélioration des structures foncières et le renouvellement de la population agricole. En effet, il convient de lutter contre le vieillissement de la population par des incitations à l'installation (dotation d'installation des jeunes agriculteurs) et par la mise à disposition d'exploitations de taille suffisante, ce qui est l'objectif de la réforme foncière.

Enfin, un effort très particulier est mené dans le domaine de la formation, puisqu'un nouveau lycée agricole est en cours de construction, et dans le domaine de la recherche agronomique, grâce à la présence, déjà ancienne, mais en renforcement constant de l'INRA et des autres organismes de recherche.

Ces orientations de l'agriculture guadeloupéenne sont explicitées au contrat de plan, convention passée entre l'Etat et la Région pour une durée de 5 ans et qui fixe les engagements financiers, pour une durée, de chacun des partenaires. Elles le sont également dans le PDR : Plan de Développement Régional, qui est destiné à mobiliser les différents fonds structurels de la communauté économique européenne.

Ont été retenus, dans ces divers dispositifs :

- le développement de l'irrigation
- la restructuration et le développement de la production bananière
- la poursuite du soutien à la production de la canne
- la diversification des productions végétales et animales.

5 - Les acteurs du développement

Je ne voudrais pas terminer cette présentation de l'agriculture guadeloupéenne sans situer les différents acteurs qui participent, avec les agriculteurs eux-mêmes, au développement de son économie et dont il sera question tout au long de ce congrès :

- le Ministère de l'Agriculture, représenté localement par l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et la Direction de l'Agriculture et de la Forêt, chargée d'appliquer la politique agricole du gouvernement. Elle est placée sous l'autorité du Préfet

Les aides directes à l'agriculture en 1988 (Guadeloupe)

SECTEUR	ETAT		Conseil Général	(1) Conseil Régional	TOTAUX
	ODEADOM	Autres			
Secteur bananier	9 700		2 120	1 050	12 870
Secteur canne -sucre		95 000	28 500	26 500	150 000
Diversification végétale			1 050	670	7 421
. maraîchage (dont aubergine)	2 081				
. secteur fruitier	2 000				
. horticulture	1 620				
Diversification animale					
. aquaculture	570			1 250	20 824
. élevage	4 404	3 000	2 300	2 200	
. Acopel	5 300		300	1 500	
Aides structures (DJA -IRV - DIRF)		24 500	550	1 000	26 050
SAFER		24 400	3 000	1 800	29 200
I. A. A (POA)		9 240	2 200	2 200	13 640
Chambre d'agriculture			4 780	2 800	7 580
TOTAUX	25 675	156 140	44 800	40 970	267 585 (2)

(1) Chiffres annoncés sous toutes réserves (en KF)

(2) montant évalué par défaut - incertitude 10%

- des structures émanant du Ministère de l'Agriculture :
 - . l'Office de Développement de l'Economie Agricole des DOM (ODEADOM)
 - . le Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (CNASEA)
- les collectivités locales : Région et Département qui apportent des aides financières très importantes au monde agricole, particulièrement dans le domaine des infrastructures. La Région assure aussi la responsabilité de l'enseignement agricole, avec l'aide de l'Etat
- La Chambre d'Agriculture chargée principalement du développement agricole
- la SAFER, Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural, émanation de la profession et des pouvoirs publics chargée de la préservation du patrimoine foncier agricole et de la réalisation de la réforme foncière.

Que ceux que je n'ai pas cités, et ils sont nombreux me pardonnent.